



1 SITUATION INITIALE.

Diverses études montrent clairement que véhiculer ses bagages dans les transports publics au moment des départs en vacances est particulièrement pénible. 50% des hôtes qui choisissent de partir en vacances en véhicule particulier invoquent comme motif la plus grande simplicité du transport des bagages.

L'offre «Spécial bagages» vise à remédier à ce problème en apportant plus de commodité aux hôtes lors de leurs trajets de vacances en transports publics. L'hôtel a ainsi la possibilité d'offrir à ses clients une valeur ajoutée sans compensation financière ni charge financière. Seul le dernier et premier kilomètre de transport pour l'aller et le retour est pris en charge par l'hôtel.

Grâce au transport par train des bagages de gare à gare, cette offre représente une précieuse contribution à la réduction du trafic sur les routes, entre le domicile et les destinations de vacances, mais aussi dans les destinations et, par là, également à la protection du climat.

1.1 Vision.

Les hôtes peuvent en toute simplicité, sans complications et à des conditions favorables, faire enlever leurs bagages depuis leur domicile et se les faire livrer à leur adresse de vacances, puis à nouveau chez eux. L'offre «Spécial bagages» est bien connue et devient un précieux avantage compétitif pour les destinations, les hôtels et les prestataires de logements de vacances.

L'offre «Spécial bagages» est une offre durable dans la mesure où elle encourage les hôtes à partir en vacances en transports publics et, ainsi, soulage également les destinations des problèmes techniques de circulation.

2 IDÉE «SPÉCIAL BAGAGES».

L'hôte dépose sa demande de transport de bagages sur www.cff.ch/shop-bagages. Le lendemain, ses bagages sont pris en charge à son domicile par un coursier. Le surlendemain, ses bagages sont livrés à son adresse de vacances.

Le transport des bagages depuis le domicile jusqu'à la gare de la destination de vacances est effectué par les CFF. Le transport des bagages depuis la gare de la destination de vacances jusqu'à l'adresse de vacances (= le «dernier et premier kilomètre») est exécuté par la destination et/ou le prestataire.

Grâce à la répartition des prestations, l'offre «Spécial bagages» peut être proposée à un prix extrêmement attractif.

- 1 à 4 bagages: CHF 44.-
- 5 à 8 bagages CHF 66.-
- 9 à 16 bagages CHF 99.



2.1 Une opportunité d'incitation pour les hôtels.

Il n'y a pas de frais pour les hôtels. Cette offre donne aux hôtels la possibilité de créer une valeur ajoutée exclusive en prenant en charge les frais de transport des bagages de leurs hôtes. Vous trouverez plus d'informations sur www.cff.ch/special-bagages-partenaires.

2.2 Groupe cible.

L'offre s'adresse essentiellement aux hôtes suisses passant leurs vacances en Suisse et voyageant en transports publics vers leur destination de villégiature. Elle concerne surtout les familles, les petits groupes et les groupes disposant de plus de quatre bagages.

2.3 Organisation.

Le service «Spécial bagages» est une offre d'Alliance SwissPass, proposée et communiquée conjointement par les CFF, des entreprises de transport locales, les destinations, des prestataires de services et Suisse Tourisme.

Principales tâches des CFF

- Plateforme de réservation
- Gestion logistique et transport des bagages depuis le domicile jusqu'à la gare de destination
- Remise des informations flux bagages aux prestataires de services dans les destinations
- Exploitation du service d'assistance téléphonique pour les hôtes et les prestataires de service
- Communication nationale sur tous les canaux

Principales tâches des destinations / prestataires de services

- Gestion logistique et transport des bagages pour le «dernier et premier kilomètre» pour le transport aller ou retour
- Financement du transport pour le «dernier et premier kilomètre» pour le transport aller ou retour
- Communication de l'offre sur tous les canaux

Principales tâches de Suisse Tourisme

- Développement de l'offre
- Acquisitions et contrats avec des destinations / hôtels / loueurs d'appartements de vacances
- Communication nationale



3 COMMUNICATION.

L'offre «Spécial bagages» est communiquée sur tous les canaux selon un plan de communication séparé pour Suisse Tourisme, les CFF, les destinations et les prestataires de services.

Les CFF mettent le matériel graphique et les modules de texte à la disposition des destinations et des prestataires.

Les destinations et les prestataires s'engagent à communiquer l'offre régulièrement et en permanence sur leurs canaux.

4 INSCRIPTION

Les destinations et prestataires de services désireux de participer à l'offre «Spécial bagages» signent un accord (déclaration de consentement) entre le prestataire et les CFF. La déclaration de consentement peut être téléchargée sur www.cff.ch/special-bagages-partenaires, complétée et signée et renvoyée par e-mail à baggage@sbb.ch

Environ deux semaines après la signature de cet accord, le prestataire de services sera intégré à la plateforme de réservation des CFF.

L'offre «Spécial bagages» est valable durant la saison estivale. Une participation est possible à tout moment. Par contre, toute cessation de participation à cette offre n'est possible qu'à compter du 30 novembre.

CONTACT.

Pour les questions et l'inscription

SBB AG
E-Mail: baggage@sbb.ch

État le 06.10.2021. Sous réserve de modifications.